

**CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE 2022**  
**Consultation publique virtuelle**

La Commission sur les finances et l'administration convie les personnes intéressées à participer à la consultation prébudgétaire 2022. La consultation se déroulera par visioconférence, dans le respect des consignes en vigueur en contexte de pandémie.

La consultation se déroule en trois étapes. La première permet de prendre connaissance du dossier de consultation, de poser des questions et d'obtenir des éléments de réponse sur l'objet de la consultation. La seconde offre la possibilité de faire valoir des points de vue. La troisième étape est la séance d'adoption des recommandations de la Commission.

**ÉTAPE 1 – S'INFORMER**

La **documentation** afférente à la consultation sera disponible dès le **mercredi 7 avril** à [ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022](http://ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022).

Le document de consultation sera présenté lors d'une **séance publique d'information virtuelle**. Une période sera consacrée à la lecture des questions et commentaires du public, puis à celles des membres de la Commission.

Vous pourrez **transmettre vos questions** via un **formulaire en ligne** disponible du **mercredi 7 avril au mardi 13 avril à 17 h** accessible à [ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022](http://ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022).

La **séance publique d'information virtuelle** se tiendra le :

**DATE ET HEURE :** MARDI 13 AVRIL 2021, À 19 H

**Par visioconférence**

Le lien pour visionner la **séance en webdiffusion** sera disponible le jour de l'assemblée à [ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022](http://ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022)

**ÉTAPE 2 – S'EXPRIMER**

**Pour exprimer une opinion ou soumettre des recommandations, vous pourrez :**

**1- Présenter un mémoire ou faire part d'un avis** à la Commission lors des audiences publiques virtuelles prévues les :

MERCREDI 5 MAI 2021, À 14 H  
MERCREDI 5 MAI 2021, À 19 H  
JEUDI 6 MAI 2021, À 19 H  
JEUDI 13 MAI, À 19 H (*si nécessaire*)

L'inscription pour présenter un avis lors de ces séances est obligatoire. Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible à [ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022](http://ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022) ou composez le 514-872-3000. **La date limite d'inscription est le mercredi 14 avril 2021, à 17 h.**

**2- Déposer un mémoire** par courriel, par la poste ou en personne à :

Service du greffe  
Commission sur les finances et l'administration  
155, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1B5  
[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca)

**3- Répondre en ligne au questionnaire** disponible à partir du **mardi 13 avril au mardi 20 avril** et accessible via [ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022](http://ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022).

Les opinions doivent être transmises **au plus tard le jeudi 6 mai 2021**.

**ÉTAPE 3 – PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS**

La Commission présentera et adoptera publiquement ses recommandations lors d'une dernière assemblée publique virtuelle qui se tiendra comme suit :

**DATE ET HEURE :** MERCREDI 2 JUIN 2021, À 18 H 00

**Par visioconférence**

Le lien pour visionner la séance en **webdiffusion** et le **document de recommandations** seront disponibles **à partir de 9 h le jour de l'assemblée** à [ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022](http://ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022)

Pour poser une question lors de la séance d'adoption des recommandations, un **formulaire en ligne** sera disponible **entre 9 h et 14 h le jour de l'assemblée** sur la page web de la consultation.

Pour toute information supplémentaire ou pour suivre ce dossier, consultez la page dédiée à la consultation à [ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022](http://ville.montreal.qc.ca/consultationprebudgetaire2022).

Les séances publiques seront accessibles en webdiffusion en différé sur le compte [YouTube de la Ville de Montréal](#).

Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Inscrivez-vous dès maintenant l'infolettre des commissions permanentes pour ne rien manquer de nos nouvelles : [ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions](http://ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions).

**RENSEIGNEMENTS :** Service du greffe  
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et  
au bureau de la présidence du conseil  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5  
Téléphone : 514 872-3770 – 514-872-3000  
Télécopieur : 514 872-5655  
[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca) | [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions) | [@Comm\\_MTL](#)